Renouvellement urbain du quartier du Hamois à Vitry-le-François (51)

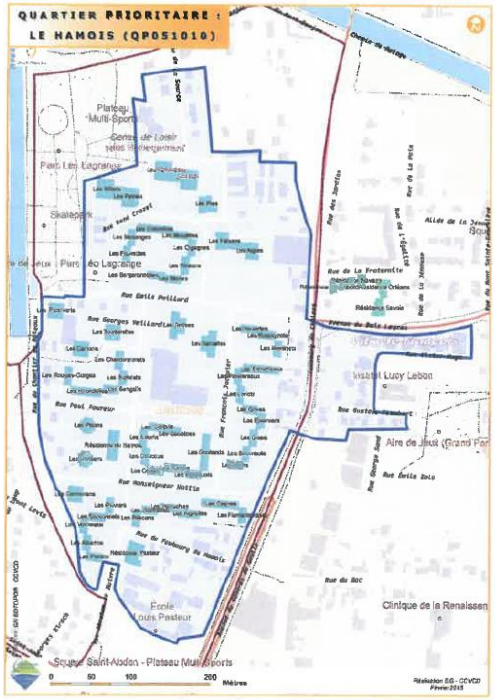

Porteur du projet : Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der

Responsable du projet

Claire Guiny Cheffe du projet de renouvellement urbain

Caractéristiques du projet

- ANRU
- Démolition/reconstruction de logements
- Construction d'un groupe scolaire

Synthèse du projet

La Maitrise d'Ouvrage est confiée à la communauté de communes Vitry, Champagne et Der, à la ville de Vitry-le-François et aux bailleurs sociaux. **Les ambitions environnementales sont portées conjointement par la communauté de communes et la ville.**

Un groupement de bureaux d'études (architectes, urbanistes, paysagistes, programmistes, VRD et géomètre) accompagne la MOA pour la rédaction du **plan guide**. Ce groupement ne dispose pas de compétences environnementales. Le plan guide donne les grands axes et orientations du quartier. Il n'a pas vocation à être prescripteur.

Le quartier est raccordé au **réseau de chaleur biomasse** de Vitry-le-François. Il alimente tous les logements sociaux de la commune. Historiquement, il appartenait aux bailleurs sociaux. Il est actuellement détenu par une SEM composé à 51% de la Ville et de la Communauté de Communes. Un schéma directeur a été élaboré pour le redimensionnement du réseau à cause, entre autres, de la baisse de population sur la commune et de problèmes d'entretien. L'intégralité des logements du quartier du Hamois est raccordée au réseau de chaleur. **La dé-densification dans le cadre du renouvellement urbain participe au besoin de redimensionnement du réseau**. Actuellement, la ville a fait chiffrer la restructuration et souhaite envisager le raccordement de construction individuelle au réseau.

Le phasage sur 15 ans du projet engendrera des temps d'attente pour certains projets, entre démolition et construction neuve. **La mairie souhaite mettre en place des actions temporaires sur ces terrains dans le but d'améliorer la composition du sol et rendre plus agréable le quartier pendant la phase opérationnelle.**

Dans le cadre d'une Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), une **étude de réemploi** a été réalisée par un bureau d'études dans le but de quantifier et qualifier les déchets issus de la déconstruction et orienter sur leur réutilisation (localisation de leur possible réemploi in situ, étude des plateformes de réemploi dans la région, etc). Les conclusions de cette étude seront synthétisées dans la charte de chantier vert.

Une volonté forte de rentrer dans la **labellisation Ecoquartier** a été exprimée.

Besoins exprimés en fonction du planning prévisionnel[1]

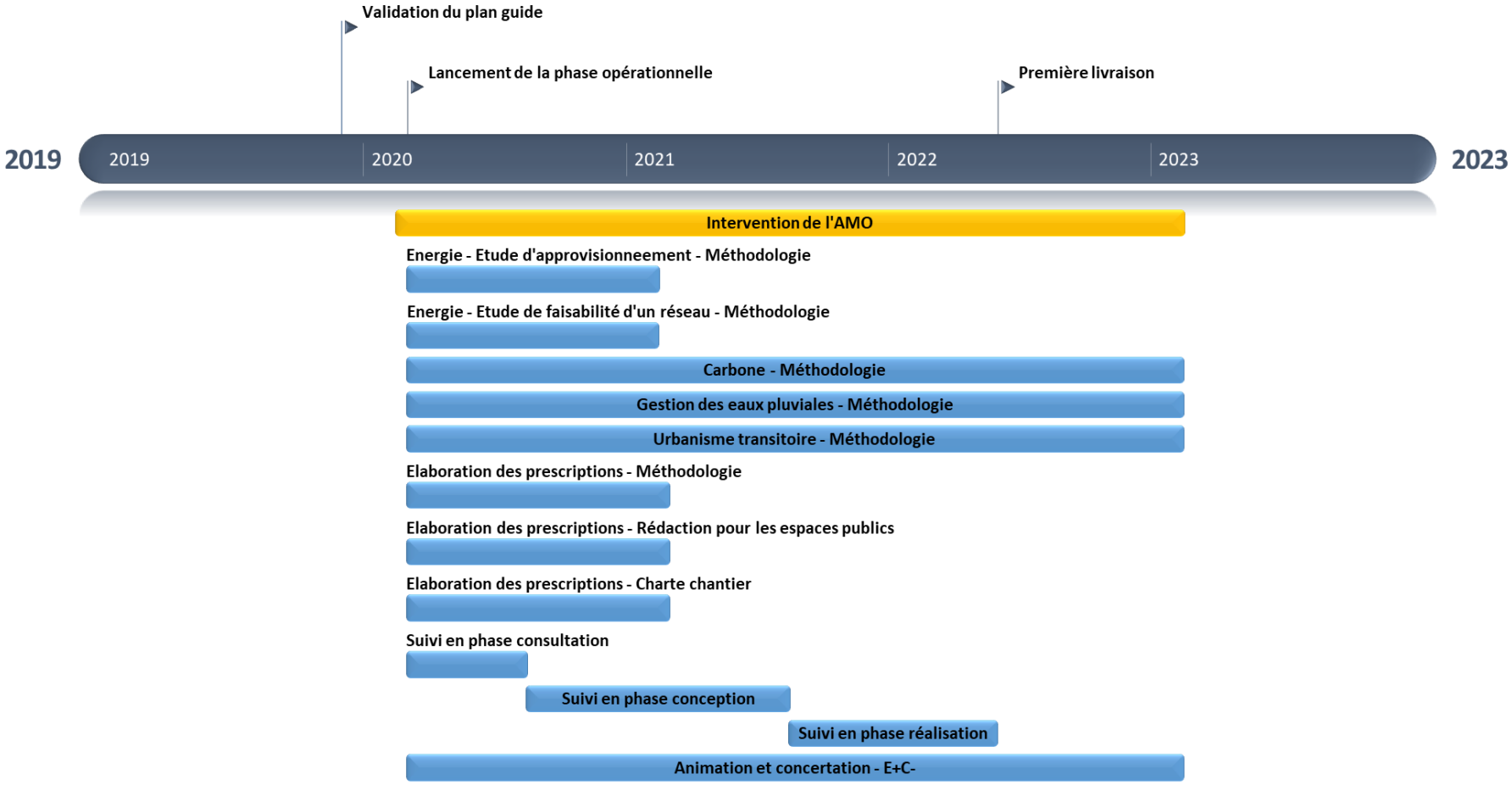

[1] L'organisation des missions est indicative et permet d'illustrer un enchaînement possible de l'intervention de l'AMO.